



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

- Les revenus se sont établis à 1 588,0 millions \$ pour le trimestre, en baisse de 5,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète la diminution précédemment attendue des livraisons de produits découlant essentiellement des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et il se sont chiffrés à 5 300,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, en hausse de 28,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent
- Le bénéfice net s'est chiffré à 127,7 millions \$, ce qui représente un bénéfice dilué par action de 1,53 \$
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ a été de 1,48 \$ pour le trimestre, en baisse de 30,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et il s'est établi à 6,93 \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, en hausse de 95 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 251,7 millions \$ pour le trimestre, en baisse de 27,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et il s'est chiffré à 1 045,7 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, en hausse de 52 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent
- Gains de parts de marché en ce qui a trait aux véhicules hors route et aux motomarines pour le secteur Groupe sports motorisés en Amérique du Nord, alors que les ventes au détail ont diminué de 20 % par rapport au trimestre record de l'exercice précédent, en raison de la disponibilité limitée des produits au sein du réseau
- Hausse de 0,75 \$ de la limite inférieure de la fourchette des prévisions pour l'exercice complet et révision des prévisions annuelles pour le bénéfice normalisé par action – dilué¹, qui devraient maintenant se situer entre 9,00 \$ et 9,75 \$, ce qui représente une croissance se situant entre 67 % et 81 % par rapport à l'exercice 2021, en hausse par rapport aux prévisions précédentes qui s'établissaient entre 8,25 \$ et 9,75 \$
- Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet de racheter aux fins d'annulation un maximum de 3,8 millions d'actions à droit de vote subalterne au cours des 12 prochains mois, sous réserve de l'approbation de la TSX

Valcourt (Québec), le 1^{er} décembre 2021 – BRP Inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2021. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [Sedar](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« Dans ce contexte difficile, notre équipe a fait preuve d'agilité, ce qui nous a permis de continuer d'enregistrer des ventes au détail supérieures à celles de l'industrie des sports motorisés, d'acquérir des parts de marché et d'afficher une rentabilité plus solide que prévu, donnant ainsi lieu à des résultats records pour le cumul depuis le début de l'exercice. Nos résultats pour le troisième trimestre reflètent la diminution précédemment attendue des livraisons de produits découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

« Compte tenu de notre solide performance pour le cumul depuis le début de l'exercice et de nos initiatives mises en place pour atténuer les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, nous sommes convaincus que nous réaliserons nos prévisions pour l'exercice 2022. Par conséquent, nous avons revu à la hausse la limite inférieure de notre fourchette, ce qui signifie que la croissance du bénéfice normalisé par action devrait maintenant se situer entre 67 % et 81 % par rapport à l'exercice précédent. Forts de cet élan, nous prévoyons continuer de générer une croissance solide au cours de l'exercice 2023 en raison de l'intérêt soutenu des consommateurs pour les sports motorisés, de la demande pour le lancement de nouveaux produits, du prochain cycle important de réapprovisionnement des stocks et de la capacité de production additionnelle », a conclu M. Boisjoli.

Faits saillants financiers**Trimestres
clos les****Périodes de neuf mois
closes les**

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et la marge)	31 octobre 2021	31 octobre 2020	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Revenus	1 588,0 \$	1 674,7 \$	5 300,4 \$	4 137,8 \$
Marge brute	410,6	486,9	1 522,7	970,4
Marge brute (en %)	25,9 %	29,1 %	28,7 %	23,5 %
BAIIA normalisé ²	251,7	348,6	1 045,7	685,9
Bénéfice net	127,7	198,7	585,0	98,7
Bénéfice net normalisé ²	123,7	190,6	595,2	314,2
Bénéfice par action – dilué	1,53	2,22	6,81	1,12
Bénéfice normalisé par action – dilué ²	1,48	2,13	6,93	3,56
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	83 525 890	89 607 635	85 791 361	87 890 489

2. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2022

Les prévisions financières pour l'exercice 2022 ont été ajustées comme suit :

Mesure financière	Exercice 2021	Prévisions pour l'exercice 2022 ⁵ par rapport à l'exercice 2021
Revenus		(par rapport aux prévisions précédentes)
Produits toutes saisons	2 824,2 \$	Hausse de 25 % à 30 % (hausse antérieure de 33 % à 40 %)
Produits saisonniers	1 825,0	Hausse de 30 % à 35 % (hausse antérieure de 25 % à 35 %)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	882,8	Hausse de 20 % à 24 % (hausse antérieure de 17 % à 24 %)
Groupe marin	420,9	Hausse de 20 % à 23 % (hausse antérieure de 18 % à 23 %)
Total des revenus de la Société	5 952,9	Hausse de 25 % à 30 % (hausse antérieure de 27 % à 35 %)
BAIIA normalisé³	999,0	Hausse de 38 % à 47 % (hausse antérieure de 30 % à 47 %)
Taux d'imposition effectif ^{3, 4}	25,9 %	26,0 % à 26,5 %
Bénéfice normalisé par action – dilué³	5,39 \$	Hausse de 67 % à 81 % (9,00 \$ à 9,75 \$) (hausse antérieure de 8,25 \$ à 9,75 \$)
Bénéfice net	362,9	~ 760 millions \$ à 825 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2022

- Dotation à l'amortissement : ~ **275 millions \$**
- Frais financiers nets ajustés : ~ **60 millions \$** (auparavant ~ 65 millions \$)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ **85,5 millions d'actions**
- Dépenses d'investissement : ~ **705 millions \$ à 730 millions \$** (auparavant ~575 millions \$ à 600 millions \$)

3. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

4. Le taux d'imposition est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

5. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions financières pour l'exercice 2022.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Comme prévu, le troisième trimestre de l'exercice 2022 a été marqué par des perturbations et des pratiques non efficaces accrues relativement à la chaîne d'approvisionnement pour la Société, par rapport au premier semestre de l'exercice 2022 et au troisième trimestre de l'exercice 2021. Par conséquent, cette situation a limité la capacité de la Société à répondre à la demande des consommateurs et à reconstituer les stocks des concessionnaires, ce qui a ensuite limité la disponibilité des produits au sein du réseau. Ces perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement ont également donné lieu à une augmentation du nombre d'unités essentiellement achevées dans l'attente de pièces manquantes, ce qui a retardé les livraisons en gros et qui s'est traduit par une incidence défavorable sur les revenus et la rentabilité.

Revenus

Les revenus ont diminué de 86,7 millions \$, ou 5,2 %, pour se chiffrer à 1 588,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 1 674,7 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. La diminution des revenus s'explique principalement par la baisse du volume des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, contrebalancée en partie par une composition favorable des ventes et les prix favorables. Cette diminution comprend une fluctuation défavorable de 53 millions \$ des taux de change.

- **Produits toutes saisons⁶ (46 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 66,7 millions \$, ou 8,3 %, pour se chiffrer à 736,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 803,0 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de produits en raison des perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement, contrebalancée en partie par une composition favorable des ventes et par les prix favorables des ventes de VCC et de VTT. Cette diminution comprend une fluctuation défavorable de 31 millions \$ des taux de change.
- **Produits saisonniers⁶ (28 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 71,0 millions \$, ou 14,0 %, pour se chiffrer à 437,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 508,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de motoneiges en raison des perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement, contrebalancée en partie par les prix favorables des ventes de motoneiges et de motomarines et une composition favorable des ventes de motomarines. Cette diminution comprend une fluctuation défavorable de 6 millions \$ des taux de change.
- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁶ (18 % des revenus du troisième trimestre de 2022) :** Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 24,0 millions \$, ou 9,2 %, pour se chiffrer à 283,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 259,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume d'accessoires, aux prix favorables, à l'utilisation accrue des véhicules par les consommateurs et à une forte demande pour les produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la fluctuation défavorable de 11 millions \$ des taux de change.

6. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **Groupe marin⁷ (8 % des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont augmenté de 27,9 millions \$, ou 25,7 %, pour se chiffrer à 136,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 108,4 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de bateaux et à la baisse des programmes de vente, facteurs contrebalancés en partie par la fluctuation défavorable de 5 millions \$ des taux de change.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 20 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2020. La diminution au sein des secteurs Groupe sports motorisés et Groupe marin est principalement attribuable à la disponibilité limitée des produits.

- **Produits toutes saisons** : les ventes au détail ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 20 % à 30 % par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2020.
- **Produits saisonniers** : les ventes au détail ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 10 % à 20 % par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2020.
- **Groupe marin** : les ventes au détail de bateaux ont diminué de 27 % par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2020.

Marge brute

La marge brute a diminué de 76,3 millions \$, ou 15,7 %, pour se chiffrer à 410,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 486,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. Le pourcentage de la marge brute a diminué de 320 points de base, passant de 29,1 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 à 25,9 %. La diminution s'explique par la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre attribuable aux pratiques non efficaces liées aux perturbations relatives à la chaîne d'approvisionnement. La diminution est contrebalancée en partie par une composition favorable des ventes et par les prix favorables.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 22,5 millions \$, ou 11,1 %, pour atteindre 225,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 202,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la diminution des charges au cours de l'exercice 2021 en raison des initiatives de réduction des coûts visant à limiter l'incidence de la COVID-19.

BAIIA normalisé⁸

Le BAIIA normalisé⁸ a diminué de 96,9 millions \$, ou 27,8 %, pour se chiffrer à 251,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 348,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution de la marge brute et à l'augmentation des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 71,0 millions \$ pour se chiffrer à 127,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, comparativement à 198,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2020. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par la baisse des frais financiers et de la charge d'impôt.

7. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

8. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 31 OCTOBRE 2021

Revenus

Les revenus ont augmenté de 1 162,6 millions \$, ou 28,1 %, pour se chiffrer à 5 300,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, comparativement à 4 137,8 millions \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2020. L'augmentation des revenus tient principalement à la hausse des ventes en gros de VCC, de motomarines, de V3R et de PAV en raison de l'incidence de la COVID-19 à l'exercice précédent, ainsi qu'à la baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, aux prix favorables et à la composition favorable des ventes de VCC et de motomarines. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord *Evinrude* qui s'est traduite par une baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord, ainsi que par la fluctuation défavorable de 245 millions \$ des taux de change.

BAIIA normalisé⁹

Le BAIIA normalisé⁹ a augmenté de 359,8 millions \$, ou 52,5 %, pour se chiffrer à 1 045,7 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, comparativement à 685,9 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de perte de valeur liée au secteur Groupe marin comptabilisée à l'exercice 2021.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 486,3 millions \$ pour se chiffrer à 585,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, comparativement à 98,7 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt et par la hausse des frais financiers nets.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 61,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, comparativement à 635,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2020.

La Société a principalement affecté ses liquidités à des dépenses d'investissement de 364,7 millions \$ afin de soutenir sa croissance future, au remboursement partiel de son emprunt à terme B d'un montant net d'environ 300 millions \$ US, et au versement d'un montant total de 670 millions \$ aux actionnaires au moyen de rachats d'actions et du paiement de dividendes trimestriels.

Le 4 mai 2021, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 700,0 millions \$ afin d'augmenter le montant pouvant être prélevé sur celles-ci pour le faire passer à 800,0 millions \$, et afin de reporter leur échéance de mai 2024 à mai 2026 (les « facilités de crédit renouvelables »). La grille de prix et les autres modalités demeurent inchangées. Au 31 octobre 2021, la Société avait prélevé un montant de 46,0 millions \$ sur les facilités de crédit renouvelables et son solde de découvert bancaire était de 12,5 millions \$.

Dividende

Le 30 novembre 2021, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 janvier 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2021.

⁹ Se reporter à la rubrique "Mesures non conformes au normes IFRS" du présent communiqué de presse.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HNE), BRP Inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son troisième trimestre de l'exercice 2022. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement no 2279047), composez le 1 888 440-2167 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2022 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft*, *Manitou* et *Quintrex*, les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,0 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte plus de 14 500 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, *Lynx*, *Sea-Doo*, *Can-Am*, *Rotax*, *Alumacraft*, *Manitou*, *Quintrex*, *Stacer*, *Savage*, *Evinrude* et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre exercice 2022, incluant les prévisions financières et les perspectives de la Société et ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), la capacité de la Société à convertir les nouveaux consommateurs en clients à vie, les énoncés relatifs à la capacité de production additionnelle prévue et au plan d'investissements stratégiques dans de nouveaux produits, les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés se rapportant au renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et aux rachats potentiels d'actions à droit de vote subalterne effectués par la Société en vertu de celle-ci, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuels et futurs de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables, comme celles attribuables à la crise sanitaire actuelle liée au coronavirus (appelé COVID-19) (notamment l'incidence sur les dépenses à la consommation, sur les activités de la Société, sur ses chaînes d'approvisionnement et de distribution, sur la disponibilité du crédit et sur la main-d'œuvre de la Société); tout fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte à la sécurité; les ventes et les activités internationales de la Société; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les fluctuations saisonnières des ventes; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; toute incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de croissance; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute perte de hauts dirigeants ou d'employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; toute incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription à une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse et dans la préparation de ses prévisions financières pour l'exercice 2022, y compris : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse de quelques points de pourcentage à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 % à 10 %; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; aucune détérioration additionnelle et une stabilisation relativement rapide de la conjoncture économique nord-américaine et mondiale, y compris en ce qui concerne la crise de la COVID-19 qui sévit actuellement; toute augmentation des taux d'intérêt sera modeste; les monnaies demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation demeurera conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où la Société exerce ses activités; les marges de la Société, compte non tenu de l'incidence de la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude E-TEC, de la COVID-19 et de contraintes dans la chaîne d'approvisionnement, demeureront près de leur niveau actuel; la Société prévoit des contraintes au niveau de la chaîne d'approvisionnement, mais s'attend à être en mesure de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; aucune barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; et l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 qui sévit et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré d'incertitude élevé.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, le gain ou la perte découlant d'un litige et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non

conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent communiqué de presse pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableau de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2021	31 octobre 2020	31 octobre 2021	31 octobre 2020
Bénéfice net	127,7 \$	198,7 \$	585,0 \$	98,7 \$
Éléments normalisés				
Gain de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(10,4)	(9,8)	(61,7)	(18,8)
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	—	0,4	5,8	1,3
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	—	—	(0,1)	7,5
Charge de perte de valeur ⁴	—	—	—	177,1
(Gain) perte découlant d'un litige	—	(4,0)	—	(4,0)
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁵	—	—	44,3	12,7
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> ⁶	(0,7)	13,5	1,7	94,1
Incidence de la pandémie de COVID-19 ⁷	—	2,7	—	12,3
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	(12,7)	—	(12,7)
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	21,3	(12,2)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,0	1,2	3,1	3,3
Autres éléments	0,1	0,6	2,9	0,6
Ajustement au titre de l'impôt	6,0	—	(7,1)	(45,7)
Bénéfice net normalisé¹	123,7	190,6	595,2	314,2
Charge d'impôt normalisée ¹	45,9	69,0	210,0	106,4
Frais financiers ajustés ^{1, 8}	16,4	28,0	49,4	81,1
Produits financiers ajustés ^{1, 8}	(0,7)	(2,0)	(3,5)	(4,9)
Dotation à l'amortissement ajustée ^{1, 9}	66,4	63,0	194,6	189,1
BAIIA normalisé¹	251,7 \$	348,6 \$	1 045,7 \$	685,9 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

3. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

4. Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2020, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 177,1 millions \$ qui se rapporte au secteur Groupe marin.

5. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

6. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

7. Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

8. Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

9. Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

-30-

Demande média :

Relations avec les médias

media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs

Tél. : 450 532-6462

philippe.deschenes@brp.com